

# Formulaire de déclaration pour produits optionnels et facultatifs

Le but du présent formulaire est de garantir que vous avez pris une **décision éclairée** en ce qui a trait aux produits optionnels et facultatifs qui vous ont été offerts par votre concessionnaire autorisé.

<b>Renseignements sur la concession</b>	<i>[Dénomination sociale du concessionnaire] Faisant affaire sous le nom de [Nom commercial du concessionnaire]; [Nom du directeur financier]</i>
<b>Nom de l'acheteur</b>	
<b>Nom du coacheteur</b>	
<b>Date d'achat/de location du véhicule</b>	

Déclarations du client	Acheteur	Coacheteur
	(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)	
Je comprends que l'achat de ces produits est <b>optionnel et facultatif</b> et qu'aucun achat n'est requis pour obtenir du financement et pour profiter d'un meilleur taux d'intérêt ou d'autres avantages.		
Pour chacun des produits énumérés ci-dessous, le concessionnaire a expliqué la nature des couvertures offertes, les critères d'admissibilité, les exclusions, les limites et la période de 30 jours permise pour résilier tout produit sans frais.		
J'ai été informé(e) que la personne qui m'a offert l'assurance n'est pas un agent d'assurance agréé, et que j'ai le droit de demander conseil à un agent d'assurance agréé.		
Le cas échéant, j'ai fait un choix éclairé en sélectionnant une <b>assurance collective</b> dont la durée expirera avant l'échéance de mon prêt automobile ou de la location de mon véhicule.		
<u>Québec</u> : J'ai été informé(e) de la garantie du fabricant et des garanties légales du véhicule, conformément à l'article 228.1 de la Loi sur la protection du consommateur, avant d'entreprendre une discussion concernant <b>tout produit de garantie complémentaire et optionnel</b> pour le véhicule.		
<u>Québec</u> : J'ai reçu une copie du Guide sommaire et de la Fiche de renseignements Parlons assurance! avant d'entreprendre une discussion concernant tout produit d'assurance.		

Produits optionnels d'assurance collective	Acheté		Refusé		Divulgence de la rémunération : obligatoire si la rémunération est supérieure à 30 % de la prime [Québec et Nouveau-Brunswick]
	Acheteur (initiales)	Coacheteur (initiales)	Acheteur (initiales)	Coacheteur (initiales)	
Assurance collective – Vie					Le distributeur reçoit une rémunération égale à ___ % de votre prime d'assurance
Assurance collective – Maladies graves (non offerte pour Essentiel et Essentiel Plus)					
Assurance collective – Invalidité					
Assurance collective – Perte d'emploi					

\* En apposant vos initiales à côté de l'option(des options) de couverture choisie(s), vous reconnaissez qu'après mûres réflexions, vous désirez vous procurer la(les) couverture(s) d'assurance susmentionnée(s).

Les caractéristiques et les avantages de l'assurance collective sont décrits de manière plus détaillée dans le certificat d'assurance. Veuillez lire attentivement ce dernier, car il comporte les modalités, les définitions et les exclusions. Certaines conditions et limites s'appliquent. Les produits d'assurance collective sont souscrits par Co-operators, Compagnie d'assurance-vie et sont administrés par les Services administratifs en assurance collective LGM inc. Pour communiquer avec Co-operators, Compagnie d'assurance-vie, composez le 1 855 587-8595 ou visitez le site [www.cooperators.ca](http://www.cooperators.ca).

Produits optionnels de garantie	Acheté		Refusé		Divulgateion de la rémunération : obligatoire si la rémunération est supérieure à 30 % de la prime [Québec et Nouveau-Brunswick]
	Acheteur (initiales)	Coacheteur (initiales)	Acheteur (initiales)	Coacheteur (initiales)	
Assurance de remplacement (Québec - (F.P.Q.) n° 5)					Le distributeur reçoit une rémunération égale à ___ % de votre prime d'assurance
Protection contre les bris mécaniques					
Protection esthétique					
Programme d'entretien prépayé					
Programme privilège perte de véhicule					

\* En apposant vos initiales à côté de l'option(des options) de couverture choisie(s), vous reconnaissez qu'après mûres réflexions, vous désirez vous procurer la(les) couverture(s) d'assurance susmentionnée(s). Les produits de garantie sont souscrits par La Souveraine, Compagnie d'assurance générale et sont administrés par les Services administratifs en assurance collective LGM inc. Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le numéro sans frais 1 800 661-1652 ou visitez le site [sovereigninsurance.ca](http://sovereigninsurance.ca).

\_\_\_\_\_  
Signé à

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature de l'acheteur

\_\_\_\_\_  
Signature du coacheteur

\_\_\_\_\_  
Signature du directeur financier